https://www.saintsebastien.fr/petite-enfance/laccueil-collectif/

L’accueil collectif

8 décembre 2021

À la recherche d’une solution d’accueil pour concilier vie familiale et vie professionnelle, ou tout simplement d’une petite parenthèse pour vous de temps en temps ?

Votre enfant peut être accueilli selon vos besoins réguliers, occasionnels ou d’urgence.

Faire garder un enfant

Vous êtes à la recherche d’une solution d’accueil pour concilier votre vie familiale et votre vie professionnelle, ou vous avez tout simplement besoin d’une petite parenthèse pour vous, de temps en temps ?

Pour cela, votre enfant peut être accueilli :

- soit dans une structure d’accueil municipale ;
- soit dans une structure d’accueil privée.

Dans les structures d'accueil municipales

Des puéricultrices, des éducatrices de jeunes enfants, des auxiliaires de puériculture et des agents Petite Enfance accompagnent les tout-petits, âgés de 10 semaines à 4 ans révolus, dans leur développement psychomoteur et affectif, qu’ils soient en situation de handicap ou non.

L’accueil peut se faire :

En accueil régulier

L’accueil est dit régulier lorsque les besoins sont connus à l’avance et sont récurrents. C’est votre mode de garde au quotidien.

Par exemple, si vous avez besoin d’un mode de garde du lundi au vendredi, de 8 h à 18 h.

Le planning est défini en amont, selon vos besoins.

Quand inscrire votre enfant ?

- À compter du 4e mois de grossesse.

Comment ?

- C’est simple et rapide, vous complétez directement le formulaire de pré-inscription via l’Espace Citoyens (Guichet Numérique).

Comment sera traitée votre demande d’accueil régulier ?

- Votre demande sera étudiée en commission d’attribution des places d’accueil 1 fois par an au printemps.

La commission attribue les places disponibles en fonction de priorités :

- le lieu d’habitation ;
- la date de l’inscription ;
- l’âge de votre enfant.

Combien coûtera cet accueil ?

- Vous pouvez faire une simulation en allant sur monenfant.fr

Pour en savoir plus

- Règlement de fonctionnement

En accueil occasionnel

Vous voudriez un peu de temps pour disposer de quelques heures dans la semaine sans votre enfant ? vous souhaitez qu’il rencontre d’autres enfants ?

L’accueil occasionnel permet à votre enfant d’être accueilli dans l’établissement de façon ponctuelle et temporaire.

Tout dépend de la place disponible.

Quand inscrire votre enfant ?

- après sa naissance ;
- dès que possible.

Comment ?

- En téléchargeant le dossier d’inscription (renvoi par lien vers le dossier)

En accueil d’urgence

Vous avez besoin d’un accueil immédiat que vous n’avez pas pu anticiper comme, par exemple, l’arrêt maladie de votre assistante maternelle.

L’accueil d’urgence est un accueil limité dans le temps pour répondre aux familles rencontrant une modification soudaine de leur organisation et répondre au plus grand nombre d’entre elles.

Quand inscrire votre enfant ?

- Dès que possible.

Comment ?

- En contactant le Relais Petite Enfance
  - 02 40 80 86 27
  - petiteenfance@saintsebastien.fr

Où ?

Multi-accueil « Les pieds dans l’herbe »

20 places

COORDONNÉES ET HORAIRES

1 rue Annie Hure
44230 Saint-Sébastien-sur-Loire
Tél. : 02 40 80 86 28
Du lundi au vendredi : 7 h 45 – 18 h 30

Multi-accueil du Centre

- Projet Pédagogique MAC 2017 | pdf | 1.25 Mo

Multi-accueil "Les jardins ludiques"

48 places

COORDONNÉES ET HORAIRES

7 rue de l’Allée verte
44230 Saint-Sébastien-sur-Loire
Tél. : 02 40 80 85 13
Du lundi au vendredi : 7 h 30 – 19 h

Image not found or type unknown

Multi-accueil "Île était une fois"

60 places (15 enfants par unité)

COORDONNÉES ET HORAIRES

1 rue Annie Hure
44230 Saint-Sébastien-sur-Loire
Tél. : 02 40 80 86 28
Du lundi au vendredi : 7 h 30 – 19 h

Multi-accueil Île était une fois

Comment faire votre demande d'accueil ?

Vous pouvez contacter le service Petite Enfance pour constituer votre dossier d'inscription :

Du lundi au vendredi (fermeture le jeudi après-midi)
de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h30
au 02 40 80 86 27 et petiteenfance@saintsebastien.fr

Maison de la Petite Enfance
1 rue Annie Hure
44230 Saint-Sébastien-sur-Loire

Quand faire votre demande d'accueil ?

Pour un accueil régulier : à compter du 4e mois de grossesse.

Pour un accueil occasionnel ou d'urgence : après la naissance, dès que possible.

Comment sera traitée votre demande ?

Votre demande sera étudiée en commission d'attribution des places d'accueil 1 fois par an au printemps.

La commission attribue les places disponibles en fonction de priorités :

- vous habitez à Saint-Sébastien-sur-Loire ;
- la date de l'inscription ;
- l'âge de votre enfant.

Une attention particulière peut être portée à votre situation :

- vous êtes engagé(e) dans un parcours d’insertion professionnelle et sociale ;
- vous êtes en grande difficulté ou adressé(e) par la PMI ;
- vous ou votre enfant avez des problèmes de santé et/ou 1 handicap compatible avec la vie en collectivité (avis du médecin référent Petite Enfance) ;
- vous avez des naissances multiples ;
- vous avez adopté ;
- vous êtes agent communal
- vous êtes acteur ou actrice de la vie communale.

Il n’y a pas de hiérarchie concernant les attentions particulières.

Pour aller plus loin

Vous pouvez consulter le projet pédagogique (renvoi vers les 4 projets) et le règlement de fonctionnement.

Combien cela vous coûtera ?

Vous pouvez faire une simulation en allant sur monenfant.fr

Les structures d'accueil privées et associatives

Liveli Jolis Mômes

31 rue des Bois
44230 Saint-Sébastien-sur-Loire
02 72 16 73 35

Du lundi au vendredi, de 7h30 à 18h30

- Liveli Crèches Jolis Mome

Liveli Saint-Sébastien

42 rue de la Noë Cottée
44230 Saint-Sébastien-sur-Loire
02 30 96 35 05

Du lundi au vendredi, de 7h30 à 18h30

- Liveli Crèches Saint-Sébastien-sur-Loire

La tarification des structures d’accueil privées

Une tarification libre est appliquée au sein de ces établissements. La famille perçoit une allocation mensuelle de la CAF dans le cadre de la PAJE (Prestation d'Accueil du Jeune Enfant).

Pour la micro-crèche, vous percevrez le CMG (Complément de libre choix du mode de garde).

- Liveli Crèches : calculez le prix de votre place

Contact

Petite Enfance
1 rue Annie Hure
Saint-Sébastien-sur-Loire
44230

02 40 80 86 28

Écrire

Du lundi au mercredi :
8h30-12h
13h30-17h30
Jeudi : 8h30-12h
Vendredi :
8h30-12h
13h30-17h30

Documents à télécharger

- **Règlement Multi-Accueils**
  pdf | 1.50 Mo

- Contact
- Documents